

**MASTER**

Faculté  
**Droit et science  
politique**

**université**  
de **BORDEAUX**



# **Fiscalité des affaires et du patrimoine**



## Carte d'identité de la formation

### Diplôme

- › Master

### Mention

- › Droit des affaires

### Parcours

- › Fiscalité des affaires et du patrimoine

### Spécialité

- › Master 1 en formation initiale - Master 2 en apprentissage

### Conditions d'accès

- › **Master 1** : Être titulaire d'une licence en droit des affaires ou en droit privé général. Le diplôme est également ouvert aux candidats non-juristes disposant de bases en droit des affaires, droit patrimonial de la famille et fiscalité.
- › **Master 2** : Être titulaire d'un M1 en droit avec des enseignements de droit des affaires et de fiscalité.

### Durée et rythme de la formation

- › deux années :
  - Master 1 : année universitaire classique
  - Master 2 : année en apprentissage selon le rythme suivant :
- › Septembre, octobre, novembre à l'Université,
- › Décembre, janvier, février dans la structure d'accueil,
- › Mars, avril, mai à l'université,

- › Juin à l'université ou dans la structure d'accueil,
- › Juillet, août septembre (voire jusqu'en décembre) dans la structure d'accueil.

### Volume horaire

- › 400 heures par an

### Organisation des enseignements

- › Cours M1 : Cours magistraux, TD, séminaires pratiques.
- › M2 : Cours magistraux, séminaires pratiques, enseignements propres à l'apprentissage, mises en situation professionnelle (jeux d'entreprise, coaching recrutement, etc.).

### Contrôle des connaissances

- › Contrôle continu et/ou examen terminal, mémoire professionnel

### Lieu de la formation

- › Université de Bordeaux  
Faculté de Droit et Science Politique  
- Campus de Pessac

### International

- › Apprentissage à l'étranger possible en Master 2

### Modalités particulières

- › Formation initiale et apprentissage

### Nombre de places

- › 25



## Définition de la discipline

Le Master Fiscalité des affaires et du patrimoine permet aux étudiants d'acquérir et de perfectionner leurs connaissances théoriques et pratiques en droit fiscal des affaires et en fiscalité du patrimoine dans une perspective interne, européenne et internationale, tout en développant une importante culture en droit des sociétés, en droit des contrats, en droit patrimonial de la famille ainsi qu'en comptabilité et finance d'entreprise.

## Objectifs de la formation

La formation, dispensée par des enseignants-chercheurs et des praticiens, vise à former des étudiants capables de maîtriser les enjeux à la fois théoriques et pratiques de la fiscalité tout en disposant d'une bonne maîtrise des matières connexes.

La formation vise également à développer les compétences indispensables à une bonne insertion professionnelle (prise de parole en public, travail en équipe, mise en situation professionnelle, réflexion, synthèse, argumentation...).

# Contenu des enseignements

## Master 2

### **Fiscalité européenne et internationale (65 h)**

- › Fiscalité européenne (15 h)
- › Fiscalité internationale (30 h)
- › Séminaires pratiques (20 h)

### **Fiscalité des entreprises et du patrimoine (70 h)**

- › Fiscalité des sociétés et des groupes (25 h)
- › Fiscalité personnelle et patrimoniale (15 h)
- › TVA et impôts locaux (10 h)
- › Séminaires pratiques (20 h)

### **Sources et procédures fiscales (50 h)**

- › Procédures fiscales (20 h)
- › Sources et grands principes du droit fiscal (20 h)
- › Droit pénal fiscal (10 h)

### **Compétences complémentaires (75 h)**

- › Comptabilité (25 h)
- › Gestion financière (25 h)
- › Conventions sociétaires (25 h)

### **Compétences transverses (30 h)**

- › Anglais (20 h)
- › Mise en situation professionnelle (10 h)

- › S'y ajoutent des enseignements propres à l'apprentissage : restitution d'expérience professionnelle, rédaction d'un mémoire professionnel, etc.

## Points forts de la formation

- Une approche complète de la fiscalité répondant aux besoins des milieux professionnels.
- Un important réseau professionnel développé par les trois responsables de la formation, qui est à même d'assurer l'intervention de professionnels de haut niveau (avocats fiscalistes, directeurs fiscaux, membres de la haute administration fiscale, magistrats...).
- Alternance en Master 2.

## Professionalisation

La professionnalisation des étudiants est au cœur même de la formation, grâce à l'alternance de longues périodes de cours et d'application dans la structure d'accueil.

Les cours comprennent des études de cas, des études de dossiers et des mises en situation professionnelle.

Des professionnels de haut niveau interviennent dans la formation.

## Partenariat

- › La formation bénéficie de l'appui de la Chaire Droit des affaires et fiscalité :
- › <http://www.fondation.univ-bordeaux.fr/projet/chaire-droit-affaires-fiscalite>

## Et après ?

### › Insertion professionnelle :

Le Master Fiscalité des affaires et du patrimoine répond à une demande forte des milieux professionnels en formant de futurs avocats fiscalistes ou avocats d'affaires, consultants, directeurs fiscaux, juristes d'entreprise, responsables d'ingénierie patrimoniale, cadres dans l'administration fiscale, dans des organismes professionnels, institutions européennes ou internationales, cadres dans des services comptables et financiers ou des cabinets d'expertise comptable, etc.

### › Poursuites d'études éventuelles :

Le Master peut être complété par une autre formation en droit, un LLM ou une année en école de commerce.



## Infos pratiques

### Modalités d'inscription

- › › Dépôt d'une demande d'admission sur Apoflux : <https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant/>
- › › Liens de connexion et calendrier accessibles depuis le site de la Faculté de Droit et science politique : <http://droit.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Candidater-s-inscrire2/Master/>

### Lieu de la formation

Université de Bordeaux

Faculté de Droit et Science politique

16 avenue Léon Duguit, 33600 Pessac

Accès tram : ligne B, arrêt « Montaigne Montesquieu »

## Contacts

### Responsables de la formation

- › Florence DEBOISSY  
[florence.deboissy@u-bordeaux.fr](mailto:florence.deboissy@u-bordeaux.fr)
- › Suzie BRADBURN  
[suzie.bradburn@u-bordeaux.fr](mailto:suzie.bradburn@u-bordeaux.fr)

### Responsable des relations avec les professionnels

- › Philippe OUDENOT  
[philippe.oudenot@u-bordeaux.fr](mailto:philippe.oudenot@u-bordeaux.fr)

### Scolarité de la Faculté de droit et science politique

- › Claire SINGIER, Bénédicte FONTAINE  
05 56 84 54 50 / 05 56 84 62 30

## En savoir +

**[droit.u-bordeaux.fr/Formations/Offre-de-formation/Masters/Mention-Droit-des-affaires/Master-Fiscalite-des-affaires-et-du-patrimoine](https://droit.u-bordeaux.fr/Formations/Offre-de-formation/Masters/Mention-Droit-des-affaires/Master-Fiscalite-des-affaires-et-du-patrimoine)**